

COMITE DE GESTION HYDRAULIQUE DU SITE NATURA 2000 ZONE HUMIDE LES ORPELLIERES

COMPTE-RENDU du COGEST Hydro du 23/01/2018

| | | |
|----------------------|--|------------|
| EMETTEUR | EPTB Orb et Libron – A. GUERRERO | 05/02/2018 |
| VISA du GESTIONNAIRE | CABM - Direction Générale Aménagement et Travaux du Territoire | 07/03/2018 |

Pièces jointes:

- Personnes invitées.
- Liste des personnes présentes à la réunion.
- PowerPoint présenté.

Objet : Compte-rendu du comité de gestion hydraulique du site des Orpellières du 23 janvier 2018 au siège de l'EPTB Orb et Libron à Béziers

Introduction du comité de gestion hydraulique par un tour de table.

Les personnes suivantes étaient excusées :

- Nadine BOSC BOSSUT – Agence de l'Eau RMC- Délégation Montpellier,
- Pierre ROMATICO Service Environnement Commune de Sérignan,
- Murielle RIBOT - Conseil Régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées,
- William VINAY - DREAL Languedoc-Roussillon/SN/PEL,
- Gwendal RIVALLAIN – Colonie Mer et Soleil,
- Anne COURSEILLE - Agence de l'Eau RMC - Délégation Montpellier,
- Alexandre RICHARD – Conseil Départemental de l'Hérault,
- Fabrice DORTEL - DDTM Hérault.

Cette réunion avait pour objet de :

- Présenter les travaux de restauration de la zone humides des Orpellières.
- Discuter du bilan et des modalités de gestion hydraulique du site.
- De définir les travaux d'entretien et les partenariats.

Alain GUERRERO – EPTB Orb-Libron :

Présentation du Power-point joint au compte-rendu.

Sophie NOGUES – Elue de la chambre de l'Agriculture de l'Hérault :

Précise que dans la dernière version de « l'Etude agro économique de la zone proche de l'embouchure de l'Orb », l'impact économique de la salinité sur les exploitations agricoles est de 30% environ avec une constate progression. Bien que l'objectif des travaux soit le rétablissement des fonctions hydrauliques de la zone humide, le plan de gestion des Orpellières participe à la lutte contre la salinisation des terres agricoles.

Georges NOGUES – ASA de la Plaine de l'Orb :

Remercie le Conservatoire pour son écoute car la profession agricole (viticulteurs et céréaliers) rencontre des difficultés sans précédents. L'accord du conservatoire pour la réalisation des travaux hydrauliques devrait à terme améliorer la situation et redonner une chance au territoire.

Jérôme HIRIGOYEN - Conservatoire du Littoral :

Il faut remercier la CABM qui s'est porté maître d'ouvrage du Plan de gestion et Monsieur GUERRERO de l'EPTB Orb et Libron pour l'expertise et la maîtrise d'œuvre du projet. Ces travaux de restauration des fonctionnalités hydrauliques de la zone humides vont dans le bon sens d'une gestion environnementale et globale de ce milieu naturel. Les opérateurs économiques locaux sont également bénéficiaires de ces travaux. Lors du dernier coup de mer, nous avons pu constater les effets bénéfiques de ces aménagements. Les canaux et ouvrages submersibles ont joué pleinement leur rôle en évacuant les eaux marines vers l'Orb. Néanmoins des habitants de la plaine m'ont fait part de leur inquiétude, notamment le concierge du Domaine des Orpellières. La route risque d'être inondée régulièrement. Qu'elles sont les mesures de sécurités et d'informations pour les usagers et les habitants ?

Gaëlle DUPUY – Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée :

Nous avons organisé une réunion avec les directeurs des services techniques de Valras Plage et de Sérignan, la police municipale de Sérignan et l'EPTB Orb et Libron sur site le 8 janvier 2018. Assistait également le gardien du Domaine des Orpellières. Nous avons présenté les mesures de sécurités publiques. Une barrière sera prochainement posée à l'entrée du site pour remplacer celle qui est actuellement en bois et qui ne répond plus à la réglementation actuelle. Des panneaux d'information et de signalisation seront posés aux abords des ouvrages pour expliquer les risques encourus. Enfin, la Police Municipale de Sérignan a consigne de fermer la route lors des coups de mer, en lien avec les Directions Techniques des communes. La gendarmerie et la police municipale de Valras-Plage se

chargent d'évacuer les véhicules qui pourraient être bloqués. Nous avons acté comme seuil de déclenchement une hauteur d'eau de 20 cm sur les ouvrages submersibles. L'Agglomération a par ailleurs sollicité les communes pour actualiser leur PCS.

Sylvie DUMONT – Service aménagement Commune de Sérignan :

Lors des crues de l'Orb, à qu'elle échelle limnimétrique doit-on faire référence. Y a-t-il une échelle de crue sur place ?

Alain GUERRERO – EPTB Orb-Libron :

Nous n'avons pas implanté d'échelle limnimétrique sur l'Orb car il existe déjà des équipements similaires en amont des Orpellières (Béziers, Sérignan). Les débordements de l'Orb sur les Orpellières peuvent être anticipés, il convient de se référer au service d'information sur le risque de crues Vigiecrue et notamment à la station de Pont neuf. Pour les submersions marines, il convient de se référer à la météo marine de Sète. Pour améliorer le système d'alerte, la CABM envisage la pose d'échelles limnimétriques au droit des passages submersibles afin de déterminer de visu les niveaux d'eau.

François BESSIERE – Directeur des services technique de Valras Plage :

La barrière sur la route des plages sera fermée avec une clé de pompiers, un double sera remis aux responsables de la colonie et du domaine des Orpellières. Il restera à établir le protocole de gestion de crise avec les personnes à prévenir lors de la submersion de la plaine.

Alain GUERRERO – EPTB Orb-Libron :

Le dispositif d'alerte et la fermeture de la route doivent être affinés avec les observations de terrain et en corrélation avec les hauteurs d'eau sur l'Orb. Par la suite, il sera nécessaire d'écrire l'ensemble des mesures de sécurité et de les intégrer dans le Plan Communal de Secours. Un autre sujet tout aussi important est la gestion et l'entretien des ouvrages (canaux, passages submersibles, vanne, martelière,...). Dans le précédent Cogest, nous n'avons acté que l'Asa entretiendra le réseau hydraulique avec une intervention annuelle et post crue (si nécessaire). Les communes de Sérignan et de Valras Plage auront à charge l'entretien des ouvrages submersibles. Il reste à établir les règles d'une gestion hydraulique des Orpellières.

Georges NOGUES – ASA de la Plaine de l'Orb :

La grande vanne à l'entrée du Canaletto a été construite en 1997 à la demande des campings de Sérignan plage suite aux grandes crues de l'Orb de 1996. Toute la plaine était noyée sous l'eau et les campings situés aux points les plus bas avaient plus de 80 cm d'eau. A ce jour ce sont les campings qui manipulent la vanne. Cette vanne est surtout utile pour les grandes crues de l'Orb.

La vanne construite récemment est suffisante pour réguler les petites crues de l'Orb.

Monsieur Jean BONNE - Agriculteur éleveur aux Orpellières :

Membre de l'Asa et étant sur place, se propose de gérer la vanne en concertation avec les campings de Sérignan Plage.

Jérôme HIRIGOYEN - Conservatoire du Littoral :

L'ASA de la plaine de l'Orb a été identifiée comme le gestionnaire du réseau d'hydraulique. Pour éviter les conflits d'usages et avoir un seul interlocuteur, le Conservatoire souhaiterait que l'Asa soit l'unique gestionnaire des vannes. A sa charge de désigner en interne et nominativement les personnes chargées de la manipulation des vannes, en l'occurrence Monsieur Bonne et Monsieur AMAT du Camping Sérignan Plage.

Georges NOGUES – ASA de la Plaine de l'Orb :

N'y voit pas d'inconvénient d'autant que Messieurs BONNE et AMAT sont adhérents de l'Asa.

Alain GUERRERO – EPTB Orb-Libron :

Une convention tripartite doit être établie entre la CABM, le Conservatoire et l'ASA, dans laquelle il sera défini les mesures d'entretien du réseau, des ouvrages, les consignes pour la manipulation des vannes en fonction des submersions fluviales ou marines. Y a-t-il des préconisations environnementales particulières comme la période de floraison et de reproduction des oiseaux ?

Emma LAPIQUE : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée :

La diversité des habitats recensée aux Orpellières est étroitement liée à la position de la zone humide entre l'eau salée et l'eau douce. La gestion hydraulique du site ne devra pas perturber ces échanges. Pour les travaux hydrauliques (canaux, débroussaillage...), ils devront dans la mesure du possible être évités en période de floraison. Concernant les oiseaux, plusieurs espèces sont identifiées comme nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le site (Pipit Rousseline, Echasse blanche, Alouette calandrelle...) afin de ne déranger ni la reproduction ni les haltes migratoires, les travaux devront être évités sur la période de mai à fin septembre. Enfin, il serait intéressant à terme de penser à la gestion global des Orpellières à l'échelle du delta de l'Orb et en concertation avec les gestionnaires du site de la Grande Maire.

Gaëlle DUPUY – Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée :

Demande au SMVOL s'il peut fournir les préconisations techniques nécessaires à l'ouverture et fermeture de la vanne en fonction des types d'évènements, afin de permettre une gestion cohérente des ouvrages.

Monsieur Jean BONNE - Agriculteur éleveur aux Orpellières :

Indique que les 3 martelières situées derrière le camping les flots bleus sont toutes défectueuses. Lors des coups de mer, l'eau salée de la Maire rentre dans le réseau hydraulique pour être ensuite pompée à la station des Drilles et rejeter à nouveau dans la Maire. On tourne en circuit fermé en dépensant inutilement de l'électricité. C'est un cout pour les adhérents. Il suffirait de pas grand-chose pour remettre en état ces vannes. De plus des dépôts de terre ont été déversés devant les ouvrages. Il faut remettre en état ces vannes car lors des crues de l'Orb comme en 1996, une partie des eaux empruntaient cet exutoire pour rejoindre la mer. Dans l'état actuel, vannes bloquées et section d'écoulement obstrué, les niveaux d'eau dans les quartiers de Sérignan Plage risquent d'être plus importants lors d'une crue de l'Orb.

Alain GUERRERO – EPTB Orb-Libron :

Nous sommes hors du périmètre de la zone humide néanmoins le SMVOL a lancé récemment un Plan de gestion du delta de l'Orb. Cette étude initialement orientée sur le fonctionnement hydraulique de la Maïre en relation avec les crues de l'Orb devrait élargir son expertise pour une meilleure compréhension des dynamiques hydrauliques du delta de l'Orb. Il serait regrettable que les efforts consentis sur les Orpellières pour maîtriser les intrusions d'eau marine soient anéantis par des ouvrages défaillants. L'état du bâti et le fonctionnement de cet ouvrage sera pointé dans l'étude.

Alain GUERRERO – EPTB Orb-Libron :

Lors des précédents comités de gestion nous avons évoqué une possible évolution morpho dynamique des Graus des Orpellières : agrandissement ou réduction de la section d'écoulement. Dans le plan de gestion des Orpellières nous avons préconisé un suivi morphologique et faunistique du site à partir de stations de référence. C'était également le souhait l'Agence de l'Eau RMC. La comparaison topographique entre les relevés topographiques de la CABM de 2016 et ceux effectués lors des travaux en 2017 montre peu d'évolution du Grau. Néanmoins, il est préconisé de faire un suivi régulier du site pour évaluer l'efficacité des travaux hydrauliques et répondre aux inquiétudes des usagers du Delta de l'Orb.

Gaëlle DUPUY – Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée :

La communauté d'agglomération s'est proposée maître d'ouvrage pour la restauration hydraulique de la zone humide des Orpellières, elle souhaite maintenir son engagement auprès des partenaires et elle assurera donc le suivi morphologique, floristique du milieu comme il est préconisé dans le plan de gestion.

Emma LAPIQUE – Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée :

Des relevés floristiques ont été réalisés en 2016 dans le cadre d'un diagnostic pastoral porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels. Ces relevés serviront de point de départ, un état zéro. Nous estimons que l'évolution de la végétation liée aux nouveaux aménagements ne sera observable d'ici 2 ans. Des suivis floristiques sont d'ores et déjà prévus pour mesurer cette évolution.

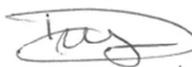
N'ayant plus de questions, l'ordre du jour étant épuisé, les participants sont remerciés et la séance est levée.

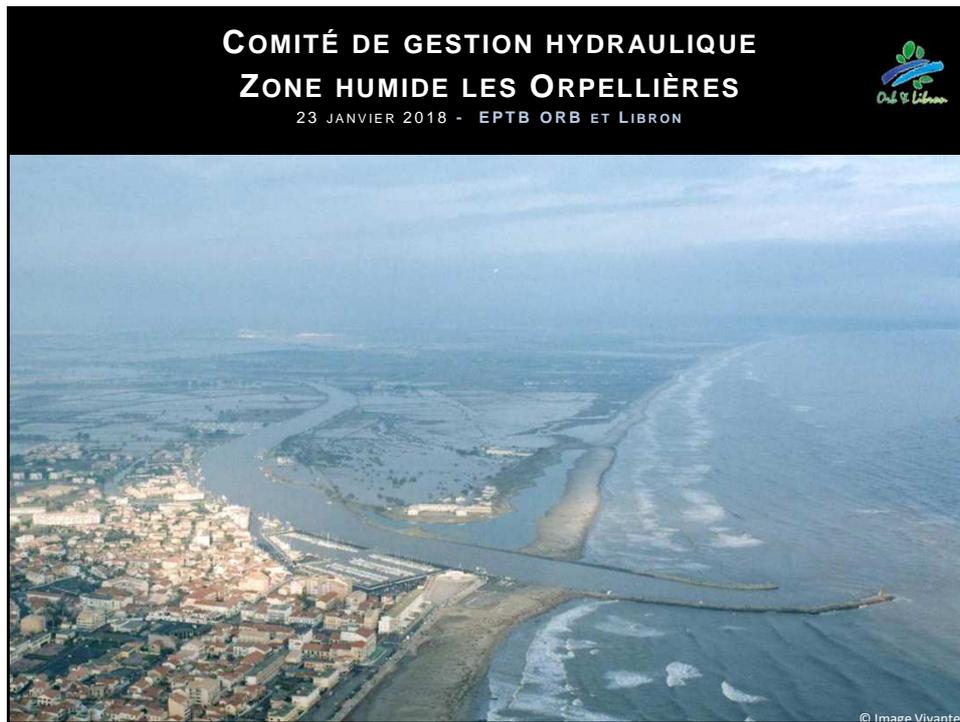
PERSONNES INVITES AU COGEST HYDRO LES ORPELLIERES DU 23 JANVIER 2018

Anne COURSEILLE Anne - Agence de l'Eau RMC
Cédric GUAGNINI - Mairie de Sérignan
Cédric SAURON - Ecole de Voile Valras Plage
Christian VINCENDET - CABM
Didier GIRARD - Mairie Valras Plage
Emma LAPIQUE - CABM
Fabrice DORTEL - DDTM Hérault
Fabrice RENARD - DDTM Hérault
François BESSIERE - Mairie de Valras Plage
Gaelle DUPUY - CABM
George NOGUES – ASA Plain de l'Orb
Gwendal RIVALLAIN - Centre Mer et soleil Valras plage PEP 34
Jean Guy AMAT - Camping Sérignan Plage
Jean BONNE – Ranch St Jean
Jérôme HIRIGOYEN - Conservatoire du Littoral
Julien AZEMA - CAHM
Laurent RIPPERT - EPTB Orb et Libron
Muriel ALEXANDRE - Conseil Départemental de l'Hérault
Murielle RIBOT - Conseil Région LRMP
Nadine BOSBOSSUT - Agence de l'Eau RMC
Pierre ROMATICO - Mairie Sérignan
Sophie NOGUES - Chambre Agriculture Hérault
Sylvie DUMONT - Mairie Sérignan
William VINAY - DREAL Languedoc-Roussillon/SN/PEL
Yann MORVAN - Conseil Départemental de l'Hérault

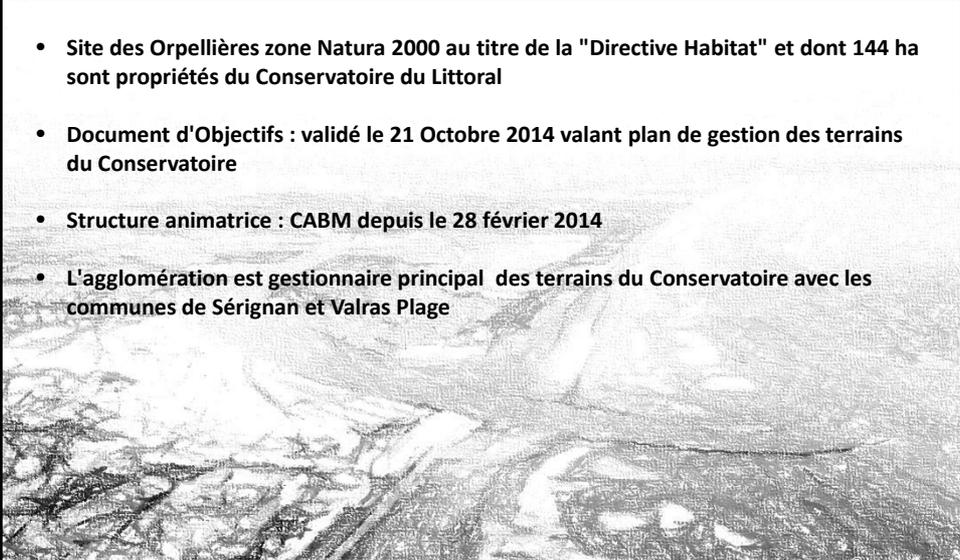
| | | |
|---|---|---|
|  | <p>COMITE DE GESTION HYDRAULIQUE</p> <p>ZONE HUMIDE LES ORPELLIERES ZSC FR9101434</p> <p>BEZIERS, 23 JANVIER 2018</p> |  |
|---|---|---|

FEUILLE DE PRESENCE

| NOM | REPRESENTE - SIGNATURE |
|---------------------|--|
| LAPIQUE Emma | Communauté d'Agglomération Beziers méditerranée  |
| DUPUY Gaëlle | CABM.  Service aménagement |
| DUTONT Sylvie | service aménagement Serignan |
| GEISEN Claude | Asso / Maire de SERIGNAN  |
| Jean Ramer | RANCH SI JEAN  |
| François BESSIERE | ville de Sahas-Plaja  |
| Christian VINCENTET | Commune d'Angles B.1)  |
| ALEXANDRE Thuciel | CD34/SERIL  |
| Yann GESHORS | Asso. Sauvagegarde Littoral Orpellières à Der à Solci  |
| NOGUÈS Sophie | Chambre agriculture 34  |
| NOGUÈS Georges | président ASA de Serignan |
| Jérôme HIRIGOYEN | Conservatoire du littoral  |
| Alain QUERRER | SYDOL  |



COMITÉ DE GESTION HYDRAULIQUE
ZONE HUMIDE LES ORPELLIÈRES
23 JANVIER 2018 - EPTB ORB ET LIBRON



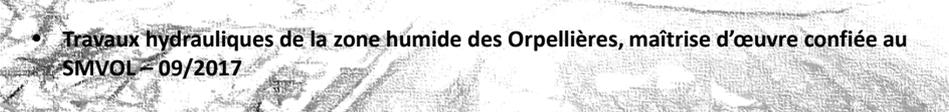
© Image Vivante

- Site des Orpellières zone Natura 2000 au titre de la "Directive Habitat" et dont 144 ha sont propriétés du Conservatoire du Littoral
- Document d'Objectifs : validé le 21 Octobre 2014 valant plan de gestion des terrains du Conservatoire
- Structure animatrice : CABM depuis le 28 février 2014
- L'agglomération est gestionnaire principal des terrains du Conservatoire avec les communes de Sérignan et Valras Plage

COMITÉ DE GESTION HYDRAULIQUE
ZONE HUMIDE LES ORPELLIÈRES
23 JANVIER 2018 - EPTB ORB ET LIBRON



- Le Docob cite en enjeux prioritaire les actions suivantes : "Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydraulique du site - 21/10/2014,
- SAGE Orb et Libron a identifié les Orpellières comme une zone humide, classée en priorité 1, milieu à préserver – à restaurer. Délibération CLE 20/02/2014.
- L'étude hydraulique de la zone humides des Orpellières du SMVOL - 01/2015.
- Plan de gestion hydraulique de la zones humides des Orpellières réalisé par le SMVOL et validé au COGEST hydraulique du 12/05/2016 et approuvé au CC du 19/05/2016
- Rétablir les fonctionnalités hydrauliques de la zone humide, définir et mettre en place une gestion hydraulique du site favorable au maintien de l'état de conservation des habitats naturels et aux habitat d'espèces"
- Travaux hydrauliques de la zone humide des Orpellières, maîtrise d'œuvre confiée au SMVOL – 09/2017



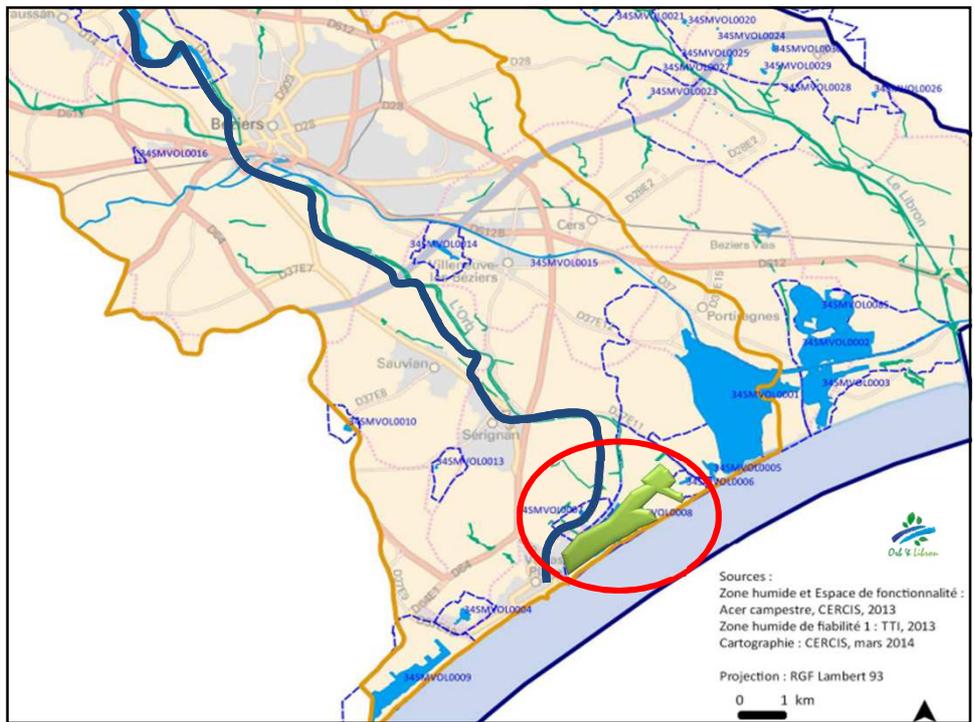
COMITÉ DE GESTION HYDRAULIQUE
ZONE HUMIDE LES ORPELLIÈRES
23 JANVIER 2018 - EPTB ORB ET LIBRON



Ordre du Jour

- **Présentation des travaux de restauration**
- **Bilan et modalités de gestion hydraulique du site**
- **Travaux d'entretien et partenariats**





Simulation d'une immersion de la zone humide des Orpellières



0

Simulation d'une immersion de la zone humide des Orpellières



95

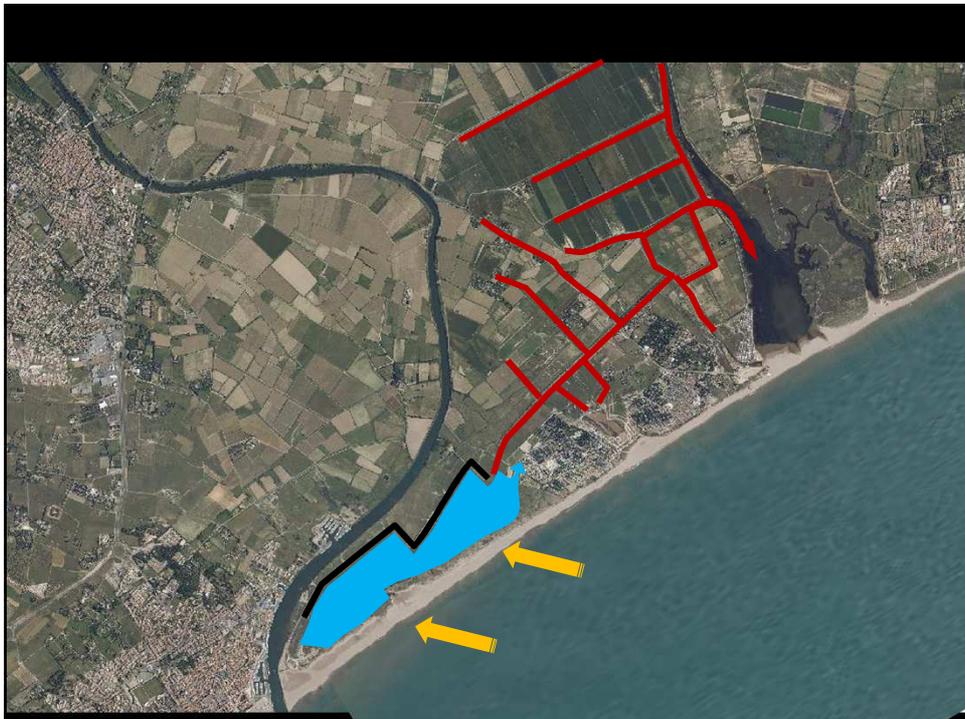
Simulation d'une immersion de la zone humide des Orpellières



Simulation d'une immersion de la zone humide des Orpellières



Simulation d'une immersion de la zone humide des Orpellières





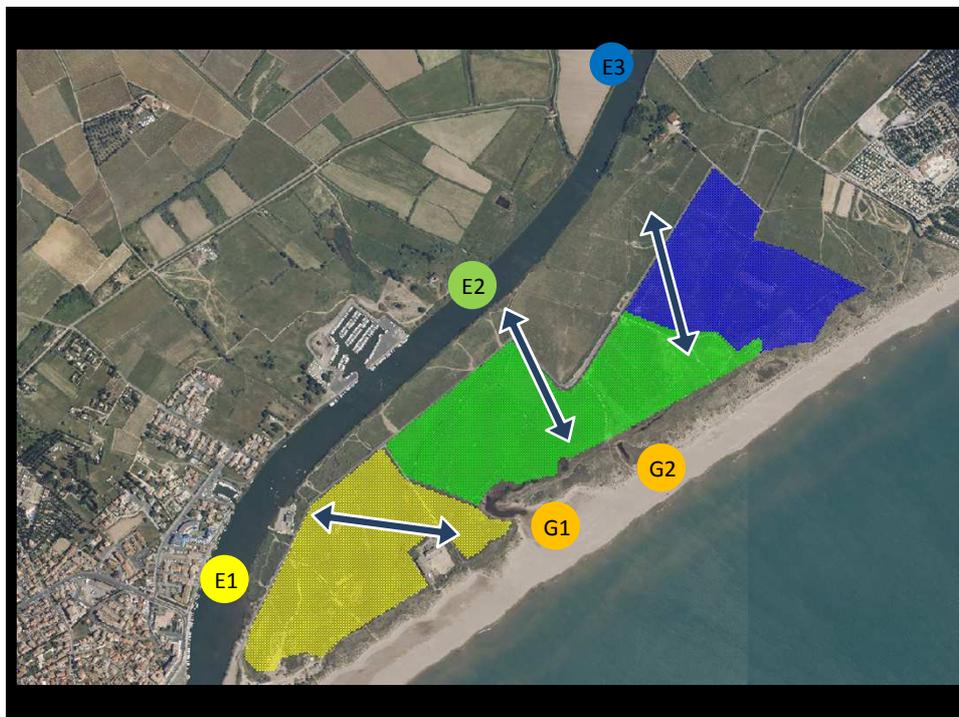


Perte de fonctionnalité ZH :

- ↗ salinité des terres
- ↘ dynamique fluvio-marine
- ↘ de la diversité des habitats
- ↗ dégradation des milieux lacustres et des roselières

Impact économique :

- ↗ dégradation des équipements publics et non publics
- ↘ sur le chiffre d'affaire des exploitations de 2 à 5 %
- ↗ cout énergétique lié au pompage des eaux salées 4 000 € / an





Beziers méditerranée Conservatoire du littoral

Plan de gestion hydraulique de la zone humide les Orpellières
34SMVOL0008

PLAINE DES ORPELLIÈRES

Février 2016
v6

Zone humide les Orpellières
151 ha

Plan de gestion : 82 200 € HT

MO : CABM
AMO / MOE : SMVOL

Partenaires financiers
Agence de l'Eau RMC **40%**,
Conseil Départemental Hérault **15%**,
Conseil Région LRMP **15 %**
Conservatoire du Littoral **10 %**,
Asa Plaine de l'Orb



Beziers méditerranée Conservatoire du littoral

Plan de gestion hydraulique de la zone humide les Orpellières
34SMVOL0008

PLAINE DES ORPELLIÈRES

Février 2016
v6

Zone humide les Orpellières
(rétablir les fonctionnalités hydrauliques)

- Restauration de la végétation sur berge
- Reprofilage des sections d'écoulement
- Inter-connection des roubines
- Arasement des levées de terre
- Réalisation de passages submersibles
- Réfection et construction ouvrage de régulation hydraulique

| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Réhabiliter/Restaurer le réseau hydraulique | Eclaircissement de la végétation des fossés 5 000 ml Réprofilage des fossés 2 800 ml | 11 000 € HT |

| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Réhabiliter/Restaurer le réseau hydraulique | Eclaircissement de la végétation des fossés 5 000 ml Réprofilage des fossés 2 800 ml | 11 000 € HT |

| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Réhabiliter/Restaurer le réseau hydraulique | Eclaircissement de la végétation des fossés 5 000 ml Réprofilage des fossés 2 800 ml | 11 000 € HT |

| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Réhabiliter/Restaurer le réseau hydraulique | Eclaircissement de la végétation des fossés 5 000 ml Réprofilage des fossés 2 800 ml | 11 000 € HT |

| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Réhabiliter/Restaurer le réseau hydraulique | Eclaircissement de la végétation des fossés 5 000 ml Réprofilage des fossés 2 800 ml | 11 000 € HT |




| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Arasement des merlons de terre et digues 3 200 ml Interconnecter les fossés et roubines 40 pts | 7 800 € HT |



| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Arasement des merlons de terre et digues 3 200 ml Interconnecter les fossés et roubines 40 pts | 7 800 € HT |




| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Arasement des merlons de terre et digues 3 200 ml Interconnecter les fossés et roubines 40 pts | 7 800 € HT |




| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Arasement des merlons de terre et digues 3 200 ml Interconnecter les fossés et roubines 40 pts | 7 800 € HT |



| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Arasement des merlons de terre et digues 3 200 ml Interconnecter les fossés et roubines 40 pts | 7 800 € HT |



| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Arasement des merlons de terre et digues 3 200 ml Interconnecter les fossés et roubines 40 pts | 7 800 € HT |




| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Réalisation d'ouvrages submersibles sur la route des plages | 47 442 € HT |



| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Réalisation d'ouvrages submersibles sur la route des plages | 47 442 € HT |



| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Réalisation d'ouvrages submersibles sur la route des plages | 47 442 € HT |




| Désignation | Objectif | Cout |
|---|---|-------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Réalisation d'ouvrages submersibles sur la route des plages | 47 442 € HT |




| Désignation | Objectif | Cout |
|---|-----------------------------------|------------|
| Décloisonnement hydraulique de la zone humide les Orpellières | Ouvrage de régulation hydraulique | 2 600 € HT |



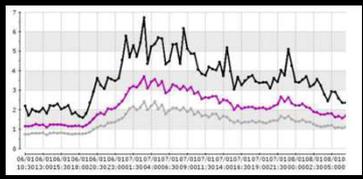

COMITÉ DE GESTION HYDRAULIQUE ZONE HUMIDE LES ORPELLIÈRES
23 JANVIER 2018 - EPTB ORB ET LIBRON

- Bilan et modalités de gestion hydraulique de la zone humide
- Travaux d'entretien et partenariat - Conventions



30/11/2014 03/11/2015 16/09/2015 28/02/2016 14/10/2016 23/11/2016 14/02/2017 07/01/2018




Episode 07 janvier 2018 (Réseau littoral Sol LTC)
 Hauteur moyenne des vagues : 2,62 m
 Hauteur moyenne Max des vagues : 3,76 m
 Topo Orpellières et route : 1,20 et 1,50 m Ngf

